

construction de maquettes au Conseil national de recherches, des vérifications faites sur place par des ingénieurs et des savants, il est apparu que le petit port de Rustico, qui fait partie intégrante du parc, ne pouvait pas être doté d'un pont. Et c'est ainsi que la route de liaison a été construite, mais sans qu'elle ne traverse la baie qui fait partie du parc; qu'elle ne relie donc rien et les gens qui se rendent du site splendide et historique d'Anne of Green Gables, à Cavendish, à la partie orientale de Dalvay Beach doivent faire un détour de 12 milles.

Ainsi, tout en constatant, dans l'Île-du-Prince-Édouard, que nous n'étions pas en mesure d'obtenir un passage reliant notre île au continent, nous nous sommes aperçus également qu'il n'était pas possible de construire un pont à l'entrée d'un très petit port de pêche. Qu'il est difficile d'expliquer cela au public, et, même si nos adversaires devaient tenter, pour autant que cela soit possible, de justifier le système administratif qui régit notre pays, il est difficile d'expliquer pour quelle raison les études de faisabilité concernant le pont n'ont pas été faites avant la construction onéreuse de la soi-disante route de liaison. Il est aussi difficile d'expliquer aux Canadiens, aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard que, tandis que les États-Unis sont en mesure d'envoyer un homme sur la lune et que l'URSS et les É.-U. sont en mesure de faire graviter avec une grande précision des instruments autour de Mars et de Vénus, tout le potentiel dont dispose le gouvernement du Canada ne suffit point à doter le port de Rustico d'un pont. En dix ans, on n'a pu le faire, ce que je trouve inexplicable.

Je crois aussi que vu la vogue croissante de l'Île-du-Prince-Édouard comme centre de tourisme, l'une de nos industries les plus étendues et les plus susceptibles de se développer encore, ce qu'il nous faut, ce n'est pas réduire notre parc actuel, mais l'agrandir. Il nous faut un second parc, ce dont d'autres provinces ont été dotées. Terre-Neuve, province amie et voisine, a un nouveau parc, et il est question de son aménagement dans le bill. Mais il y a des années qu'on parle du second parc de l'Île-du-Prince-Édouard. Passons maintenant à l'étape de la réalisation. Dans un élan de détachement objectif, je propose qu'on construise le parc ailleurs que dans ma circonscription. Je dis cela parce que toute la côte nord de ma circonscription est déjà partie intégrante et admirable de notre parc national. Je pense donc que mon collègue de Cardigan (M. McQuaid) pourrait proposer quelques autres belles régions le long de la côte.

Il se produit quelque chose de grave: beaucoup trop de terrains en bordure tant de la

[M. Macquarrie.]

mer que des lacs et des rivières tombent aux mains de particuliers, bien souvent de gens qui ne sont pas Canadiens. Les affiches qui en interdisent l'accès se multiplient. Les Canadiens sont de plus en plus privés de la beauté et des occasions de détente du bord de la mer.

• (8.30 p.m.)

J'ai pris connaissance assez récemment de certains chiffres effarants; il s'agissait des parties très restreintes du littoral est des États-Unis que l'on rendait disponibles au public depuis le Maine jusqu'à la Floride. L'article déplorait la stupidité d'une telle situation qui lésait terriblement le peuple américain. Quiconque a dû supporter les règlements inflexibles de la plage Revere sait combien la côte est des États-Unis est surpeuplée. Combien sages ont été les Australiens en interdisant aux particuliers d'acheter des grèves.

Avant qu'il ne soit trop tard, je proposerais que quelles que soient les réalisations en fait de faveurs administratives, nous devrions nous empresser de réserver comme une part de l'héritage qui revient aux Canadiens une plus grande partie de la ligne d'eau, une plus grande étendue de grève. Avant qu'il ne soit trop tard, obtenons pour tous les gens le droit de se rendre sur le splendide littoral de la mer.

Je crois que dans tout cela, il nous faut utiliser les possibilités au maximum. Nous évoluons plutôt lentement, mais nous évoluons avec certains programmes d'expansion régionale. Le parc national dans l'Île-du-Prince-Édouard comporte une réalisation magnifique, importante et agréable, et c'est l'augmentation des excursions en haute mer au cœur même du parc. Il y a le port de Cove Head, où beaucoup sont attirés par l'agréable perspective de rapporter des poissons de fond qu'ils peuvent, revenus au rivage, apprêter et goûter à l'un des magnifiques lieux de campement. Pourtant ce port, en vertu du plan préconisé par le ministère de l'Expansion économique régionale, a été rabaissé au second rang. C'est étrange, mais il est toujours difficile de tenter de convaincre les gens qu'un gouvernement agit avec intelligence lorsqu'il dit «oui» d'une part, et «non» d'autre part. A mon avis, c'est incompréhensible et mal de diminuer les avantages en rabaissant ce port tout en proposant un programme d'expansion alors que des fonds additionnels d'autres ministères sont attribués.

Avant qu'on tente de pratiquer une nouvelle répartition des responsabilités, j'espère que ceux qui ont actuellement le pouvoir con-